



INSTALLATION, OPERATION & MAINTENANCE INSTRUCTIONS

INSTRUCTIONS DE MONTAGE, D'OPÉRATION ET DE MAINTENANCE

1455 Kleppe Lane ♦ Sparks, NV 89431-6467 ♦ (775) 359-4712 ♦ Fax (775) 359-7424
E-mail: haws@hawsco.com ♦ Site web : www.hawsco.com

N° 2080222(12)

Modèle 9082 **Agent de conservation bactériostatique stérile concentré pour laveurs d'yeux**

POUR COMMANDER L'AGENT DE CONSERVATION CONCENTRÉ POUR LAVEURS D'YEUX :
Veuillez appeler le représentant de Haws de votre région ou le service après-vente Haws au numéro suivant :
1-888-640-4297, Sparks, Nevada.

ATTENTION :

1. LE CONCENTRÉ DOIT IMPÉRATIVEMENT ÊTRE DILUÉ AVEC DE **L'EAU POTABLE**. IL NE DOIT EN AUCUN CAS PÉNÉTRER DANS LES YEUX. Le concentré ne doit pas être utilisé si l'emballage de sécurité sur le bouchon à vis est endommagé ou manque.
2. Si le produit entre en contact avec les yeux et les muqueuses, cela peut provoquer des irritations, des rougeurs et des douleurs.
3. **FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ (MSDS) ET COORDONNÉES EN CAS D'URGENCE : VOIR PAGE 2**

Instructions de mélange

Il est important de se conformer aux instructions sur le côté du flacon. Dans le cas d'installations avec une capacité de 18,93 à 75,7 l, il convient d'utiliser la totalité du contenu du flacon (148 ml). Il est recommandé de remplacer l'eau potable tous les 90 jours. Il est en outre conseillé d'effectuer des tests de 15 secondes une fois par semaine (l'eau utilisée pendant le test doit être remplacée par de l'eau potable propre).

Instructions de stockage

Le produit doit être stocké à une température entre 2 et 40°C. Lors de son utilisation, la température doit être entre 15 et 30°C. Il convient de l'utiliser avant la date de péremption.

© 2012 Haws® Corporation – Tous droits réservés
HAWS® et d'autres marques commerciales utilisées avec ces produits sont la propriété exclusive de la Haws Corporation.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

FABRICANT: NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE

Haws Corporation
1455 Kleppe Lane
Sparks, NV 89431
USA

INFORMATIONS :
Tél. : 1-888-640-4297 ou 1-775-359-4712, de lundi à jeudi de 6 h à 16h30 h PST,
vendredi de 6 h à 16 h PST
EN CAS D'URGENCE : En cas d'ingestion du produit, il convient d'appeler
immédiatement un médecin ou le centre anti-poison le plus proche.

N.D. : DONNÉES NON DISPONIBLES N.A.: NON APPLICABLE

SECTION 1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT

APPELLATION COMMERCIALE : Modèle 9082 Agent bactériostatique stérile pour assurer la conservation de l'eau de laveurs d'yeux

NOM CHIMIQUE :

FORMULE CHIMIQUE : 1, 6-Di-(N-p-chlorophenyldiguanide) digluconate de chlorhexidine (C₂₂H₃₀Cl₂N₁₀•2C₆H₁₂O₇)

FAMILLE CHIMIQUE : organique, cationique.

CODE : C249

DOMAINE D'UTILISATION : Concentré de produit de rinçage pour les yeux pour laveurs d'yeux portables (18,9 l – 75,7 l). LE CONCENTRÉ DOIT IMPÉRATIVEMENT ÊTRE DILUÉ AVEC DE **L'EAU POTABLE**. IL NE DOIT EN AUCUN CAS PÉNÉTRER DANS LES YEUX. Le concentré ne doit pas être utilisé si l'emballage de sécurité sur le bouchon à vis est endommagé ou manque

CLASSIFICATION WHMIS : N.A.

CLASSIFICATION TDG : N.A.

SECTION 2 – INGRÉDIENTS

INGRÉDIENTS CONTROLÉS (>1% (w/w)) :

GLUCONATE DE CHLORHEXIDINE BP	CAS : 18472-51-0	1-5%	LD50 (SOURIS-ORAL) =1800 mg/Kg
PROPYLÈNE GLYCOL USP	CAS : 57-55-6	10-20%	

SECTION 3 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

ÉTAT PHYSIQUE,

ODEUR ET APPARENCE : Liquide clair, inodore et incolore

SEUIL OLFACTIF : N.A.

POINT D'ÉBULLITION : >100°C

pH À 25°C : 5.0 – 7.0

POIDS SPÉCIFIQUE À 20°C. (eau=1) : 0,99

PRESSION DE VAPEUR mmHg À 20°C : N.A.

DENSITÉ DE VAPEUR (air = 1) : <1

SOLUBILITÉ DANS L'EAU : bonne

POINT DE CONGÉLATION : N.A.

VITESSE D'ÉVAPORATION (EAU=1) : env. 1

COEFFICIENT DE PARTAGE (EAU/HUILE) : N.D. miscible dans l'eau

POINT D'ÉCLAIR : non combustible

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION : N.A.

SECTION 4 – RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : Chimiquement stable dans des conditions normales.

CONDITIONS À ÉVITER : Eviter toute exposition à la chaleur.

MATIÈRES INCOMPATIBLES : Il convient d'éviter les matières fortement oxydantes.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : Monoxyde de carbone

POLYMÉRISATION DANGEREUSE : Aucune.

SECTION 5 – RISQUE D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

INFLAMMABILITÉ : Liquides non combustibles.

RISQUE D'INCENDIE PARTICULIER : N.A.

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX : Possibilité d'émission de monoxyde de carbone et de dioxyde de carbone.

MOYENS D'EXTINCTION: En cas d'incendies légers, utiliser de la mousse résistant à l'alcool, du dioxyde de carbone ou des produits chimiques secs. En cas de quantités importantes de produit (packs multiples / palettes) : Comme ce produit et l'emballage y afférent peut générer des vapeurs toxiques, corrosives ou inflammables en cas d'incendie, il est recommandé aux pompiers de porter un appareil respiratoire autonome et des équipements de protection complets. Il convient de délimiter et de recueillir l'eau d'extinction dans la mesure du possible pour pouvoir l'éliminer par la suite.

SECTION 6 – PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

EFFETS EN CAS D'EXPOSITION AIGÜE :

YEUX : Si le produit entre en contact avec les yeux et les muqueuses, cela peut provoquer des irritations, des rougeurs et des douleurs.

PEAU : Une utilisation normale ne génère pas d'irritations. Toutefois, des personnes sensibles peuvent présenter de faibles irritations cutanées.

INHALATION : N.A.

INGESTION : Le gluconate de chlorhexidine présente une valeur LD50 relativement faible parce qu'il n'est que peu absorbé par les intestins. Il est largement éliminé dans les fèces. L'alcool isopropylique est cependant plus dangereux en cas d'ingestion. Une telle ingestion peut provoquer des irritations du système gastro-intestinal et affecter le système nerveux, le foie et les reins. Elle peut également provoquer des nausées, des maux de tête et des troubles visuels.

EFFETS EN CAS D'EXPOSITION CHRONIQUE :

Tout contact prolongé et répété avec la peau peut provoquer des irritations cutanées chroniques.

SECTION 7 – MESURES PRÉVENTIVES

SELON LE DEGRÉ D'EXPOSITION, IL CONVIENT DE PRENDRE LES MESURES APPROPRIÉES SI NÉCESSAIRE.

PEAU : Toute manipulation du produit nécessite le port de gants.

YEUX : Le produit ne doit en aucun cas pénétrer dans les yeux.

VOIES RESPIRATOIRES : N.A.

AUTRES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION : N.A.

VENTILATION : N.A.

EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL OU DE FUITE DU PRODUIT : Il convient de recueillir les liquides accidentellement déversés à l'aide d'un produit absorbant neutre. Rincer à l'eau.

ÉLIMINATION : Conformément aux réglementations régionales et communales.

MANUTENTION ET ENTREPOSAGE : Le produit doit être utilisé avec la plus grande précaution. Le flacon doit être hermétiquement fermé et conservé à température ambiante. Il ne doit en aucun cas être stocké à une température supérieure à 49°C.

SECTION 8 – PREMIERS SOINS

YEUX : Il convient de rincer les yeux immédiatement et abondamment à l'eau, pendant 20 minutes. Appeler un médecin.

PEAU : En cas de contact accidentel avec la peau, il convient de laver la peau avec du savon et de la rincer à l'eau. Si une irritation cutanée survient, il est probable qu'elle disparaisse toute seule. Si non, le produit ne doit plus être utilisé et la consultation d'un médecin est nécessaire

INHALATION : N.A.

INGESTION : Ne pas faire vomir la personne. Lui faire boire de l'eau. Si elle vomit malgré tout, il convient de la pencher en avant pour éviter tout risque d'asphyxie. Ne jamais faire boire une personne ayant perdu connaissance. La consultation d'un médecin est nécessaire

SECTION 9 – AUTRES INFORMATIONS

DERNIÈRE RÉVISION : 16 août 2012

REPLACE LA VERSION DU : 1^{er} septembre 1998, 10 mars 2009, 10 février 2010

Les informations contenues dans le présent document proviennent de sources considérées comme sûres, elles sont conformes à l'état actuel de nos connaissances. Nous ne sommes toutefois pas en mesure de garantir l'exactitude d'informations provenant d'autres sources et n'assumons ni garantie ni responsabilité pour leur utilisation.